

Invitation à une activité de formation continue



Titre : En fait-on assez pour les reins de nos patients? -
Prise en charge globale du patient asthmatique

No d'activité : 80596

Date : mercredi le 23 février 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

EN FAIT-ON ASSEZ POUR LES REINS DE NOS PATIENTS?

- Identifier rapidement les patients avec néphropathie chronique: conseils pratiques
- Discuter du rôle des SGLT2 et de leurs impacts potentiels sur la progression de la néphropathie basés sur les nouvelles évidences
- Adopter une approche pharmacologique adaptée et personnalisée pour les patients atteints de néphropathie chronique
- Partager des conseils pratiques sur l'initiation et le monitoring des SGLT2 chez les patients diabétiques et non diabétiques

PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT ASTHMATIQUE

- Différencier et comparer les différents dispositifs.
- Identifier les obstacles et aider les patients à surmonter ces obstacles afin de maîtriser l'asthme.
- Mettre en application les directives des lignes directrices afin d'optimiser le traitement: analyse de cas clinique.

Président de séance : Dre Caroline Delisle

Horaire

2022-02-23	18:30	20:00	Atelier	En fait-on assez pour les reins de nos patients?	Dre Véronique Beaunoyer, néphrologue
2022-02-23	20:00	20:15	Pause/Repas		
2022-02-23	20:15	20:45	Conférence	Prise en charge globale du patient asthmatique-partie 1	Mme Hélène Robert, inhalothérapeute
2022-02-23	20:45	21:45	Conférence	Prise en charge globale du patient asthmatique- partie 2	Dr Paolo Renzi, pneumologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.